

L'an deux mille onze, le 27 août à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Marcilhac sur Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr DELPECH, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 août 2011

Présents : MM. DELPECH M., ROQUES S., Mme DUMARTIN M.D., BARAS J., LAVILLE E., FOURY M. MIGNAT J.P.

Absents : FABRE FALRET Ph. pouvoir à M. Delpesch, J.F. BLUM, FABRE G. pouvoir à J.P. Mignat, ZOGRAPHOS V. pouvoir à Foury M.

Secrétaire de séance : Eric Laville

Dès l'ouverture de la séance, le Maire propose à l'assistance d'adopter le précédent compte rendu. Le Conseil approuve par 10 voix «pour».

1. délibération virement de crédits

Lors des travaux d'investissement du programme 62 - isolation du bâtiment mairie-poste - nous avons été amenés à exécuter quelques suppléments oubliés dans le devis qui a servi à l'établissement du BP : fenêtres oubliées pignon nord + lasure.

En conséquence, la somme provisionnée est insuffisante et il convient d'abonder l'opération 62 afin de faire face aux règlements de factures.

Sur proposition du maire et après délibération, le CM décide de transférer 6 200 € de l'opération 61 à l'opération 62.

Résultat du vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

M. le Maire indique qu'il y a lieu de préciser ou de modifier les subventions aux associations. Le CM décide de corriger la répartition du chapitre 6554 comme suit :

- musée de la résistance : 50 €
- amicale des donateurs de sang : 50 €
- F.N.A.C.A. : 50 €
- société de pêche Figeac : 50 €
- A.D.M.R. les gariottes : 50 €
- comité des fêtes : 500 €
- anima : 500 €
- les amis de l'Abbaye : 200 €
- société de chasse : 200 €
- Les Marcilhades : 200 €

Résultat du vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2. délibération implantation d'un relai Bouygues Télécom

Le Maire informe le conseil d'une proposition d'étude pour l'implantation d'un relai Bouygues Télécom à la place du relai télévision TDF qui sera prochainement inutile suite au passage à la TNT.

Le CM donne son accord de principe à l'entreprise SOGETREL pour l'étude puis l'implantation d'un relai. L'entreprise a en charge de régler les problèmes pratiques d'achat et de transfert de matériel avec TDF.

Résultat du vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

3. recrutement d'un agent en CAE

Le Maire informe le Conseil que conformément à la décision prise le 7 mai et suite à la démission de M. Lafon, il a procédé au recrutement, en liaison avec Pôle Emploi de M. Billot Guy de Blars. Celui-ci a pris ses fonctions début août et a procédé à la rénovation de l'appartement de la Poste avant sa remise en location en septembre, montrant de réelles capacités de bricolage.

4. participation au « Jour de la Nuit »

Le Maire informe le Conseil d'une manifestation intitulée « le jour de la nuit » le 1^{er} octobre, visant à sensibiliser le public à la qualité du ciel nocturne. Des opérations et animations sont programmées, il est en particulier proposé aux communes une extinction de l'éclairage public.

Le CM accepte une extinction symbolique de l'éclairage public pour la nuit du 1^{er} au 2 octobre.

M. Baras souhaite proposer une animation supplémentaire, le conseil le charge d'y réfléchir et de faire des propositions.

Résultat du vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

5. point sur les travaux

- Le logement de la Poste a été rénové en vue de sa location en septembre : les peintures des chambres et du salon ont été refaites. Les travaux ont été exécutés par les agents communaux.
- garage : dernière tranche (isolation, chauffage et portes) dossier en cours
- Mme Pichon Valérie a saisi la Mairie au sujet du mauvais état (la dangerosité même) du chemin desservant 3 parcelles (dont la sienne) au dessus des terrains Mignat-Logé-Perez à l'entrée du village. Le Maire a demandé un devis de rénovation à l'entreprise Chalié.

6. questions diverses

- a- M. Foury fait un compte rendu de la dernière réunion SIVU des écoles
- b- M. le Maire fait part des dernières évolutions de l'agrandissement de Figeac Communauté.
- c- Parking du Ressel : un marquage au sol pour matérialiser les emplacements est prévu, le conseil général envisage d'acquérir le pré en dessous pour y établir un parking ce qui solutionnerai les problèmes d'empiètement sur la chaussée.
- d- une interdiction de plongée dans le gouffre de marche-pieds a été prise par arrêté pour raisons de sécurité. Le conseil général envisage d'acheter cette source.
- e- le maire fait un compte rendu de l'audit des « plus beaux villages de France » qui s'est bien passé. Réponse attendue pour octobre.
- f- M. Roques fait remarquer que certains containers à ordures n'ont pas été dissimulés, le Maire propose de trouver des solutions adaptées pour ces containers.
- g- Mme Dumartin indique que RFM diffuse actuellement une publicité pour la grotte de Bellevue, l'office de tourisme va tenter d'où provient cette erreur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

signé
Le Maire
Michel Delpech

signé
Le secrétaire de séance
Eric Laville